



Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
à l'école de MORTROUX,
La Foulerie n° 4
le JEUDI 29 MARS 2018
à 20H*

ORDRE DU JOUR

COMMUNE de
4607 DALHEM
Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@communededalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-dalhem.be

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal du 01.03.2018
2. Communications
3. Arrêtés de police
4. Enseignement communal maternel – Ecole de BOMBAYE - Ouverture de classe
5. Marché public de travaux – Raclage et enduisage de diverses voiries communales – 2018
6. Appel à projets 2018 SPW – Pouvoirs locaux DGO1 - Mise en conformité et embellissement des cimetières wallons – Aménagement des structures cinéraires au sein de tous les cimetières de l'entité – Placement de stèles commémoratives pour les parcelles de dispersion
7. Plan de Cohésion Sociale – Rapport financier 2017
8. Dénomination d'une voirie – DALHEM, Chemin du Jardin

HUIS CLOS

1. Approbation du procès-verbal du 01.03.2018
2. Communication
3. Personnel administratif statutaire – Autorisation d'un congé parental – Ratification
4. Personnel ouvrier contractuel – Désignation de trois CDD
5. Personnel enseignant temporaire – Désignations – Ratifications
6. Personnel enseignant définitif primaire – Mises en disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite
7. Personnel enseignant définitif – Demandes de congés – Ratifications
8. Personnel temporaire dans les écoles – Aide administrative – Désignation remplacement congé de maternité – Ratification
9. Personnel volontaire Plan de Cohésion Sociale – Désignations - Ratifications

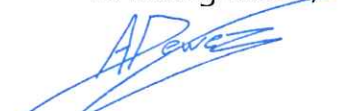
Dalhem, le 20 mars 2018.

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,


J. LEBEAU

Le Bourgmestre,


A. DEWEZ